

CARTES D'IDENTITE ELECTRONIQUES POUR ENFANTS

Si vous partez à l'étranger avec vos enfants (belges) de moins de 12 ans, dans un pays où le passeport n'est pas exigé, vous devez réclamer à votre administration communale une KidsID.

Pratiquement :

Si votre enfant est détenteur d'un certificat d'identité en cours de validité : aucune démarche n'est nécessaire.

Si la validité du certificat d'identité vient à échéance ou si l'enfant n'a pas encore ce document ; il y a lieu de se présenter avec l'enfant à la commune muni d'une photo d'identité couleur (fond blanc) au moins **3 semaines avant la date du départ** (délai nécessaire pour la confection de ce document électronique – identique à votre Carte d'identité Electronique).

Dès que vous êtes en possession des codes d'activation (à réceptionner via les services de La Poste), vous pouvez venir retirer la KidsID.

Pour la commune de Thimister-Clermont, le prix de cette KidsID a été fixé à 4,25€

Nous vous conseillons donc, si vous envisagez un séjour à l'étranger durant les prochains mois, de vérifier la validité des certificats d'identité de vos enfants et ce afin éventuellement de débiter les démarches pour l'obtention de la KidsID.

Des procédures en urgence existent mais nous tenons à vous signaler que les prix sont exorbitants.

Pour les enfants de nationalité étrangère, la KidsID n'est pas encore d'application